

**Braccio, Nadia**

---

**De:** Estelle Bossé [estellebosse@hotmail.com]  
**Envoyé:** 15 mars 2014 20:09  
**À:** Greffe  
**Objet:** Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

15 mars, 2014

Sainte-Anne-des-Lacs, Qc J0P 1P0

Mon nom est Estelle Bossé et j'habite avec mon conjoint Yves Nantel au 18 Chemin des Pruches.

Aujourd'hui un préposé à Hydro-Québec a téléphoné pour la Xième fois, pour nous faire part du **CHOIX** que nous avons d'avoir un compteur réseauté à la centrale de lecture, ou un compteur que nous devons payer qui peut être lu manuellement. Ce que j'en comprends c'est que je dois absolument accepté l'installation d'un compteur nouvelle génération autrement je dois payer.

Nous avons demandé des explications sur la différence entre notre compteur actuel à lecture à distance (Itron) et le compteur qu'on veut nous faire payé \$134. (plus des frais de lecture mensuels). Monsieur Junas ne pouvait pas nous expliquer sauf de dire que le mode de lecture est différent.

**Alors pourquoi il y a seulement 18 mois (été 2012), Hydro-Québec nous a installé le compteur Itron (dit première génération), et ceci sans frais?**

Nous commençons à être méfiants car aucune vraie information n'est donné par Hydro-Québec sur les spécifications de ces compteurs et sur les études faites sur la santé et la sécurité de tels compteurs pour les citoyens.

Je suis très inquiète, Messieurs et Mesdames les régisseurs. Toute l'information que je reçois sur ces compteurs à date me vient d'organismes de défense des droits à la liberté et à la santé. Je n'ai rien d'Hydro-Québec pour bien m'expliquer l'autre côté de la médaille. Je commence à penser qu'il n'y a pas d'autre côté et que ces compteurs sont vraiment très dommageables.

**La relation entre moi et mon pourvoyeur d'électricité ce détériore et je me sens coincée car Hydro-Québec à la monopole dans ce service. Je ne peux pas aller ailleurs chercher mon électricité. À ce point, je serais prête à changer de compagnie pour ce service si je le pouvais.**

**S'il vous plaît, je vous en supplie, ne laissez pas Hydro-Québec continuer sans que la population soit considérée. C'est pour nous que cette entreprise existe. C'est nous, les citoyens que la payons de nos poches à travers le gouvernement et les frais pour alimenter nos maisons.**

Je vous écris parce-que j'ai encore confiance à l'institution que vous êtes. Vous êtes la seule instance sans parti pris dans cette affaire. (J'ai lu votre code de déontologie.)

Merci de me lire.

Une citoyenne ordinaire.

Estelle Bossé

